

SITE DE L'ÉCLUSE 89 DU VERSANT YONNE, DITE DU MOULIN DE SAINT-VINNEMER (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Tanlay
Saint-Vinnemer

Dossier IA89000959 réalisé en 2008 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenau, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été construite d'après le modèle de l'ingénieur Charles Poirée, approuvé en 1822 (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 26 et le fol. 1920 du fonds ancien de la bibliothèque de l'ENPC). Il reprenait le modèle d'Emiland Gauthey conçu pour le canal du Centre et qui avait été pressenti pour le canal de Bourgogne en 1784 (Archives départementales de la Côte-d'Or, C 4528). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 par l'adjudicataire Claude Droin, entrepreneur à Saint-Martin-de-Senozan (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 91 ; Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle / 1er quart 19e siècle / 2e quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1848 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Charles Poirée (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source), Emiland-Marie Gauthey (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

Située sur la rive gauche, la maison éclusière est construite en moellons enduits, avec toiture couverte de tuiles mécaniques. Les encadrements des baies sont en pierre de taille. A droite, annexe sous appentis de tuiles mécaniques. A gauche, deuxième annexe en moellon sous une toiture à deux pans en tuiles mécaniques. Un escalier permet d'accéder à la cave par le jardin. La tête aval du sas se termine par deux rampants, dont l'un forme escalier. En amont de ce site d'écluse, sur la rive gauche, on note la présence d'un ancien moulin transformé aujourd'hui en habitation.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon, enduit

Toit : tuile mécanique

Typologie : Maison de type « Poirée ». Maison de plan rectangulaire et couverte d'une toiture à longs pans. Elle se compose d'une cave, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Elle a la particularité de présenter son mur pignon côté sas, avec la porte d'entrée surmontée d'une fenêtre en plein-cintre. Des petites fenêtres rectangulaires sont ménagées dans les murs gouttereaux.

Sources documentaires

Bibliographie

- **BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1.**

1885.

BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, moulin

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de l'ancien moulin situé en amont du site d'écluse.

89, Tanlay, lieudit : Saint-Vinnemer

N° de l'illustration : 20118900342NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de face de la maison éclusière.

89, Tanlay, lieudit : Saint-Vinnemer

N° de l'illustration : 20118900340NUC2AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine